

Tarifs en vigueur au : 01/01/2025

La Résidence Coural étant habilitée totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans

Chambre individuelle | 35,65 € | Chambre double | 26,46 € |

Dépôt de garantie | 1 084,00 € | versé à l'admission

Dépôt de garantié Clé de la chambre | 50,00 €

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Tarif unité téléphonique | 0,18 €

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers : Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration
(invité, personne extérieure à l'établissement)